



Les
Producteurs
de lait
du Québec

Réplique des Producteurs de lait du Québec au texte « La crème glacée salée » de Sylvain Charlebois, publié par La Presse le 25 juillet 2016.

Cette réplique a été publiée par La Presse et La Tribune le 27 juillet 2016.

La Presse : http://plus.lapresse.ca/screens/77607d00-1a9f-431e-be08-2278812e1223%7C_0.html

La Tribune : <http://www.lapresse.ca/la-tribune/opinions/201607/26/01-5004696-la-marge-salee-des-restaurateurs.php>

La marge salée des restaurateurs

Dans sa lettre ouverte publiée par La Presse le 25 juillet, Sylvain Charlebois s'efforce d'alerter les consommateurs sur l'impact allégué de la hausse du prix du lait à la ferme pour le lait de transformation (destiné à la fabrication du fromage, du beurre, du yogourt et de la crème glacée). Au-delà de la rhétorique de M. Charlebois, dans les faits, cette hausse aura-t-elle un impact sur les consommateurs? C'est peu probable. Il faut savoir que dans un kilo de fromage vendu 40,90 \$ à l'épicerie, la part du producteur est de 7,57 \$ (18 %). La hausse devrait avoir au plus un impact de quelques cents sur un fromage de plus de 40 \$. Dans une pizza vendue au restaurant 15,59 \$, la part du producteur est de seulement 62 cents (4 %), moins que le pourboire versé au livreur. Appliquée au 62 cents, la hausse ne permet même pas de justifier une hausse d'un cent. Les producteurs donneraient entièrement leur lait que la pizza coûterait toujours 15 \$.

Depuis le début de 2015, la situation financière des producteurs de lait se détériore. Du début de l'année 2015 à juin 2016, les producteurs de lait ont subi une baisse du prix du lait de 8 %, soit 6 cents le litre. Pour une ferme moyenne, cela représente un manque à gagner de 37 510 \$. Cette somme correspond au prélèvement moyen que s'attribuent les familles de producteurs laitiers pour assumer leur coût de vie. La récente hausse ne s'applique qu'à 43 % des ventes de lait des producteurs, et ne représente donc que 1,13 cent d'augmentation pour compenser la baisse de 6 cents subie par les producteurs au début de 2015. Malgré cette baisse du prix à la ferme, les consommateurs n'ont pas vu les prix de détail baisser de l'équivalent. Cela démontre que le lien entre le prix au producteur et le prix au détail est beaucoup plus complexe que ne tente de le faire croire M. Charlebois.

Une part de cette baisse de prix est en effet attribuable à l'importation de lait diafiltré américain dont le statut entre les agences canadiennes demeure à clarifier. Ces ingrédients visent à remplacer une portion croissante de la protéine canadienne dans les fromages et les yogourts canadiens. L'inaction gouvernementale dans ce dossier coûte cher aux producteurs. Cette baisse de prix est aussi et surtout attribuable, comme le souligne M.

Charlebois, à une chute des prix mondiaux du lait auxquels sont soumis plus de 20 % des revenus des producteurs de lait canadiens. Une chute qui s'explique par un essoufflement de la demande chinoise et par l'embargo russe. En l'absence de gestion de l'offre dans les pays qui fournissent ces marchés et en raison de l'abolition de la gestion de l'offre en Europe au même moment, l'offre mondiale a vite dépassé la demande, ce qui a conduit à la crise laitière mondiale actuelle.

Cette crise accule les producteurs de lait d'un peu partout dans le monde à la faillite alors que les prix de détail ne diminuent pas et augmentent même, tout comme les marges des intermédiaires. M. Charlebois décrit lui-même très bien les conséquences dramatiques de cette crise. Pour en corriger les effets, les États doivent investir des sommes importantes de deniers publics pour sauver les producteurs, comme la France qui a annoncé la semaine dernière une aide d'urgence de 500 millions d'euros (718 millions \$ CAN) qui s'ajoutent aux milliards de subventions que reçoivent déjà leurs producteurs laitiers. Est-ce vraiment le modèle que M. Charlebois nous incite à suivre?

Au Canada, plutôt que de compenser par des subventions, la Commission canadienne du lait tente d'établir un prix à la ferme qui couvre les coûts de production des producteurs en obligeant les intermédiaires à payer le lait à sa juste valeur tout en permettant aux consommateurs d'avoir accès à des produits laitiers à des prix stables, comme le reconnaît lui-même M. Charlebois. Cette approche permet aussi la stabilité d'un secteur qui génère 83 000 emplois, ajoute 6,2 milliards de dollars au PIB et verse 1,3 milliard de taxes et impôts, sans coûter un sou aux contribuables.

Alain Bourbeau, agroéconomiste
Directeur général
Les Producteurs de lait du Québec